

Séparation en deux d'une facture 1ère classe

En cas d'hospitalisation un patient peut demander un traitement de 1ère classe. On sélectionne alors **1ère classe** dans l'entête de l'écran de saisie. Si cette zone de données n'est pas disponible, il faut d'abord [l'activer dans les réglages globaux](#).

Immédiatement tous les tarifs sur la facture sont augmentés de 66%. La CNS par contre ne rembourse une facture que sur base des 100% correspondant à la classe 2. Les 66% de supplément doivent être pris en charge par le patient lui-même, ou une assurance complémentaire.

Classe	Tarif	Suffise	Libellé	Quantité	%	Montant
2	F20		1er jour d'hospitalisation en cas de malade transféré à un médecin spécialiste	1	100	97,00
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F221		2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou un jour férié légal	1	100	45,80
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F221		2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou un jour férié légal	1	100	45,80
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10
2	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	26,10

Classe	Tarif	Suffise	Libellé	Quantité	%	Montant
1	F20		1er jour d'hospitalisation en cas de malade transféré à un médecin spécialiste	1	100	161,00
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F221		2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou un jour férié légal	1	100	76,00
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F221		2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou un jour férié légal	1	100	76,00
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30
1	F22		2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	100	43,30

Les factures d'hospitalisation étant en général au-dessus de la [valeur minimale pour le tiers payant](#), pris en compte directement par la CNS, il convient le plus souvent de les séparer en deux :

- une facture CNS à 100% de classe 2 pour le tiers payant ;
- une facture privée à 66% ("supplément classe 1") pour le patient.

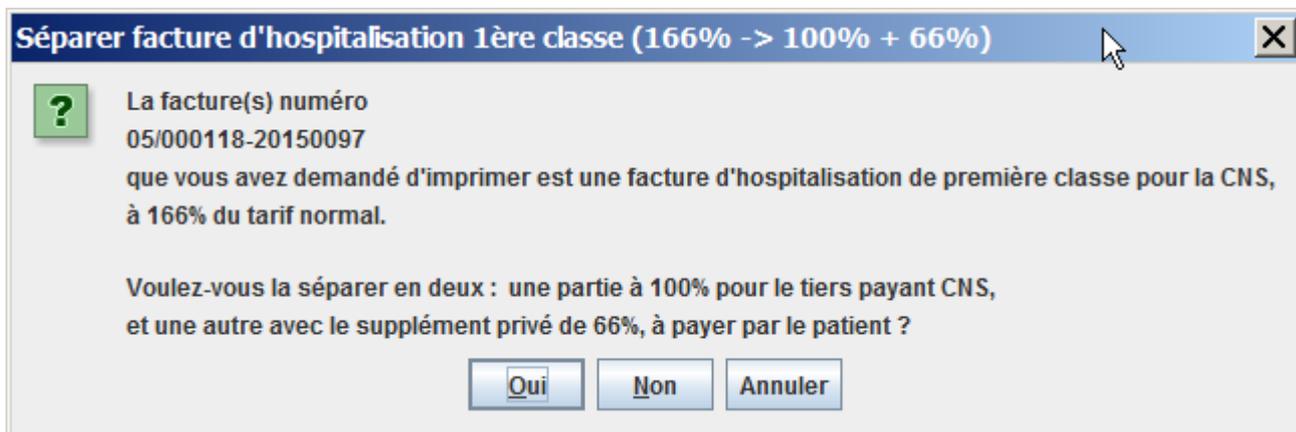
GECAMed dispose d'une fonction pour effectuer cette séparation, qui peut être utilisée dans deux situations :

Séparation lors de l'impression

Le meilleur moment pour opérer une séparation est lors de l'impression, soit individuel soit en groupe. C'est pour cela que GECAMed détecte automatiquement l'ors de la première impression d'une facture si elle est susceptible à être séparée : Classe 1, assurance = CNS.

Le dialogue de confirmation pour la séparation d'une facture 1ère classe CNS apparaît avant l'impression. Trois choix sont possibles :

- **Oui** - La facture est séparée en deux et ensuite les deux factures sont imprimées
- **Non** - La facture n'est pas séparée en deux et imprimé normalement par la suite
- **Annuler** - annulation de l'impression et de la séparation



Après avoir confirmé le dialog ci-dessus une facture de 1ère classe est séparé en deux nouvelles factures avec des numéros consécutives, une pour la CNS, de classe **1C** à 100% (1C = 1ère classe - partie CNS) et la deuxième pour le patient, de classe **1P** à 66% (1P = 1ère classe - partie privée). Ces deux classes artificielles, 1C et 1P, sont propres à GECAMed et ont été introduites pour rapeller que les deux factures sont le résultat de la séparation d'une seule facture de classe 1 "normale".

Etat	Classe	N° Facture	Date Facture	Echéance	Médecin	Montant	Paiement	Déduction	Solde	Règlement	Caisse de Maladie	Tiers Payant
	1	20150107	19/11/2015	19/12/2015	O. MAXIME	702,70 €	0,00 €	0,00 €	702,70 €		CNS	
	1C	20150108	19/11/2015	19/12/2015	O. MAXIME	423,50 €	0,00 €	0,00 €	423,50 €		CNS	CNS
	1P	20150109	19/11/2015	19/12/2015	O. MAXIME	279,20 €	0,00 €	0,00 €	279,20 €		PRIV	

La facture originale (de classe 1) est supprimée et mis dans la poubelle des factures, d'où elle **peut être restaurée** en cas de besoin. La classe 1C sur la facture CNS à 100% correspond à une classe 2 normale est imprimée comme classe 2 pour la CNS. La classe 1P sur la facture privé à 66% est imprimée comme classe 1P pour l'assureur PRIV.

Prof Olympe MAXIME
Directrice Beauté
33, Porte Des Sciences
L-4366 Esch-Sur-Alzette
Tel.: +33 6 77 88 99 11
GSM: +33 692 222 444
Fax.: +33 6 77 88 99 00
Cabinet de démonstration GECAMed

Code INSEE: 777777-77
Mme Rita SKEETER
22, Rue De La Synagogue
L-9084 Eselbrück

Matrice: 1979 02 01 127 **CNS**
Nom du patient: Mme Rita SKEETER

Assureur CNS, probablement tiers payant

Numéros consécutifs

Classe 2 = standard CNS

MEMOIRE D'HONORAIRE N° 20150106 du 19/11/2015

H	MED	DATE	HEURE	TARIF	LIBELLE /OBJET	NBR	TOTAL	MED/PRES
2		06/11/15		F20	1er jour d'hospitalisation en cas de maladie	1	97,50	
2		07/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		08/11/15		F221	2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou	1	48,80	
2		09/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		10/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		11/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		12/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		13/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		14/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		15/11/15		F221	2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou	1	48,80	
SOUS-TOTAL							371,30	
2		16/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
2		17/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	26,10	
SOUS-TOTAL							52,20	
TOTAL							423,50	
A PAYER							423,50	

=100%

Prof Olympe MAXIME
Directrice Beauté
33, Porte Des Sciences
L-4366 Esch-Sur-Alzette
Tel.: +33 6 77 88 99 11
GSM: +33 692 222 444
Fax.: +33 6 77 88 99 00
Cabinet de démonstration GECAMed

Code INSEE: 777777-77
Mme Rita SKEETER
22, Rue De La Synagogue
L-9084 Eselbrück

Matrice: 1979 02 01 127 **PRIV**
Nom du patient: Mme Rita SKEETER

Assureur privé, patient ou complémentaire

Classe 1P = supplément privé

MEMOIRE D'HONORAIRE N° 20150109 du 19/11/2015

H	MED	DATE	HEURE	TARIF	LIBELLE /OBJET	NBR	TOTAL	MED/PRES
1P		06/11/15		F20	1er jour d'hospitalisation en cas de maladie	1	84,00	
1P		07/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		08/11/15		F221	2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou	1	30,20	
1P		09/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		10/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		11/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		12/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		13/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		14/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		15/11/15		F221	2e au 14e jour d'hospitalisation, le dimanche ou	1	30,20	
SOUS-TOTAL							344,80	
1P		16/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
1P		17/11/15		F22	2e au 14e jour d'hospitalisation, par jour	1	17,20	
SOUS-TOTAL							34,40	
TOTAL							379,20	
A PAYER							379,20	

=66%

Comme mentionné, si la facture à 100% pour la CNS est au-dessus de la valeur minimale pour TP elle va directement en TP CNS, et devrait apparaître sur le prochain **relevé TP de la CNS**. La partie 1P de la facture par contre suit le chemin normal des factures non-TP, avec rappelles si nécessaires.

Séparation avant impression



Il est possible de demander la **séparation des factures** avant l'impression, p.ex. pour mieux contrôler le résultat. Dans ce cas on utilise la fonction "Séparation facture 1. classe". Quand on appuie sur le bouton le dialogue de confirmation de séparation s'ouvre, qui est identique à celui de la séparation lors de l'impression.

From: <https://gm.apps.lu/> - GECAMed - Gestion de Cabinets Médicaux

Permanent link: <https://gm.apps.lu/fr/userguide/billing/splitting>

Last update: 2019/12/09 10:19

